

**L'ESS une opportunité de transformation sociétale face aux vulnérabilités
aggravées par la crise sanitaire**
**ESS an opportunity for societal transformation in the face of vulnerabilities
aggravated by the health crisis**

Smadi Amina

Université Tizi-Ouzou, Algérie

smadi.amina@yahoo.fr

Abrika Belaid

Université Tizi-Ouzou, Algérie

belaidamazigh@yahoo.fr

Date de soumission : 31/05/2020

Date d'acceptance : 04/09/2020

Date de publication : 30/09/2020

Résumé :

L'article traite la problématique de l'impact socioéconomique du Covid19 en Algérie. Il a pour objectif de faire ressortir l'influence de la crise sur les vulnérabilités sociales régénérant des pratiques solidaires ancestrales. L'approche par les vulnérabilités est abordée en interaction avec celle de la résilience permettant aux sociétés de se remettre des crises en s'appuyant sur de nouvelles stratégies. Dans ce contexte, l'article pose le problème de l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire en l'adoptant comme stratégie à moyen long terme afin de contenir la crise. La démarche méthodologique est éminemment analytique et synthético-déductive. Nous concluons par l'immédiateté d'une politique résiliente autour du secteur de l'économie sociale et solidaire et d'entamer un processus de formalisation du secteur informel réduisant les vulnérabilités.

- **Mots-clés :** économie sociale et solidaire, vulnérabilités sociales, résilience, économie informelle, Covid-19.
- **Codes de classification Jel:** D63, I38, J16, L31, O17

Abstract:

The article deals with the issue of the socioeconomic impact of Covid19 in Algeria. Its objective is to highlight the influence of the crisis on social vulnerabilities regenerating ancestral solidarity practices. The vulnerabilities approach is approached in interaction with resilience allowing societies to recover from crises by relying on new strategies. In this context, the article poses the problem of the institutionalization of the social and solidarity economy by adopting it as a medium-long term strategy in order to contain the crisis. The methodological approach is eminently analytical and synthetic-deductive. We conclude with the immediacy of a resilient policy around the social and solidarity economy sector and to start a process of formalization of the informal sector reducing vulnerabilities.

- **Keywords:** social and solidarity economy, social vulnerabilities, resilience, informal economy, Covid-19.
- **Jel Classification Codes :** D63, I38, J16, L31, O17

Auteur correspondant : SMADI Amina Email : smadi.amina@yahoo.fr

I-Introduction:

Le nouveau virus, appelé Covid-19, inconnu, dangereux et viral, a envahi l'humanité. Il est invisible à l'œil nu pour être combattu et surveillé. Néanmoins, il a induit des catastrophes pour les plus grandes puissances mondiales remettant en cause la question du développement économique, des puissances et de la mondialisation. Il devient un miroir révélateur des fragilités et des lacunes des économies mondiales. Des préoccupations qui touchent les systèmes de gouvernance, les modèles de développement économique et les relations internationales entre les grands pôles économiques dans le monde. Cette crise sanitaire, sans précédent, a conduit vers une nouvelle situation inattendue, ayant affecté le monde, a divulgué des réalités autres que celles connues jusque-là en termes de règles de fonctionnement des pays, de leurs capacités économiques touchant à tous les secteurs économiques (non seulement celui de la santé) mettant ceux-ci dans une situation ambivalente en s'interrogeant finalement sur les meilleures mesures et/ou méthodes adéquates pour la protection de leurs populations et sur leur capacité de faire face à ce genre de pandémie.

En un laps de temps court, quelques semaines voire quelques mois, ce virus a pu envahir les pays les plus développés et émergents dans le monde à savoir la Chine, l'Europe et les Etats Unis, les mettant dans un arrêt total, gelant toutes les activités économiques nationales et internationales. Les régimes de gouvernance, les bourses, les marchés, les politiques économiques capitalistes fondées sur l'individualisme ont démontré des fêlures de tout un système fragile ayant engendré des inégalités sociales qui ne cessent de se creuser dans le monde jusque-là.

La crise sanitaire du Covid-19 ne fait qu'aggraver la situation du chômage élevé, les inégalités de genre au travail inscrites dans les Objectifs du Développement Durable ; autant de défis à relever pour permettre à toute la population dans le monde d'accéder à un emploi décent et d'avoir accès aux opportunités économiques de façon égalitaire et durable. En effet, selon des données de l'Organisation des Nations Unies (2019), seulement 29% de la population mondiale bénéficie d'une sécurité sociale complète et près de 50% de la population mondiale vit avec environ 5,5\$ par jour (Banque Mondiale, 2018). L'Algérie n'est pas en marge de cette crise inédite ; depuis le 25 février 2020, elle était contrainte de faire face au premier cas touché par le Covid19, le 29 du mois deux nouveaux cas confirmés pour devenir le 06 mars 2020 le premier foyer en Afrique avec 17 cas testés positifs. Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,4% en mai 2019 soit 1,449 million de personnes. Quant à la population occupée (personnes ayant un emploi) est estimée de 11,281 millions de personnes en mai 2019. Les mesures de confinement prises par les pouvoirs publics, qui déclenchent comme dans le reste des pays affectés par cette crise sanitaire des conséquences socioéconomiques complexes, interviennent dans un contexte économique de crise budgétaire suite à l'effondrement des prix du pétrole. Les populations les plus vulnérables sont les premières à subir les effets néfastes qui se révèlent être très douloureuses pour les emplois précaires, les journaliers, les entreprises exerçant leurs activités dans les sphères formelles et/ou informelles. Néanmoins, la résilience de la société algérienne, pétrie de valeurs de solidarité, n'a pas tardé à manifester sa réaction à travers des actions de générosité. Des organisations sociales ancestrales et contemporaines de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ont monté leur capacité de résilience en s'impliquant dans des chaînes solidaires multiples.

L'ESS est une économie fondée sur des valeurs et des principes considérant l'homme comme étant à la fois un moteur, un acteur et une norme fondamentale de l'économie. Cette dernière va permettre de tracer un chemin vers la durabilité des territoires et la responsabilisation des populations autour de leur avenir commun. En se préoccupant de l'homme et de ses soucis, l'ESS se veut une solution pour répondre aux besoins des générations futures face aux difficultés que rencontrent les générations présentes à la recherche d'une croissance économique infinie et d'un développement économique au détriment des ressources naturelles et environnementales. Elle occupe de plus en plus une place cruciale dans les économies mondiales, quoiqu'il existe des pays qui ne la reconnaissent pas, de jure, en tant que telle.

Dans le contexte actuel caractérisé par une multiplication des vulnérabilités et des inégalités sociales qui ne cessent de se creuser avec l'avènement de la crise sanitaire ayant des effets sociaux et économiques, dans quelle mesure la résilience des organisations de l'ESS pourra-t-elle être une stratégie alternative en Algérie ?

L'approche méthodologique est éminemment analytique et synthético-déductive. Trois volets synchronisent la méthodologie de cette recherche. Le premier volet s'appuie sur de nombreuses ressources et données collectées circonscrites dans le cadre de la crise sanitaire du Covid -19. Des données principales, explorées et exploitées, correspondent : d'abord, aux spécificités de l'économie algérienne dépendante de la rente pétrolière et de l'ampleur prépondérante des activités de type informelles ; puis, en second lieu aux suivis réguliers de l'évolution de la pandémie dans le monde et en Algérie et des conséquences qui en découlent, à travers les analyses au quotidien, des experts et des notes de recherches publiques. Le deuxième volet se base sur nos différentes expériences riches et variées en données quantitatives et qualitatives de recherches antérieures portant principalement sur l'entrepreneuriat, l'informalité, le genre, les vulnérabilités, la résilience, la stratégie industrielle algérienne et l'ESS. Enfin le troisième volet, qui constitue la valeur ajoutée de notre contribution, consiste à déceler les effets des conséquences découlant de la crise, et ce, en menant une enquête qualitative menée auprès d'un panel d'acteurs, affectés directement par la crise sanitaire, composés particulièrement d'entrepreneurs (es) voire d'auto-entrepreneurs et de travailleurs exerçant leurs activités formellement ou informellement.

L'article est articulé autour de deux grandes parties. La première partie théorique qui pose succinctement le cadre conceptuel portant sur les concepts mobilisés en l'occurrence les vulnérabilités sociales, la résilience et l'ESS pour cadrer notre problématique afin de situer la recherche dans le contexte de la crise sanitaire. La deuxième partie empirique, consiste à analyser les données qualitatives, à l'aide des outils théoriques, dans le but de faire ressortir les éléments clés facteurs d'impact du Covid19 sur l'économie algérienne tout en présentant les mesures prises par les pouvoirs publics comme réponse à cette pandémie afin de proposer des recommandations de stratégies à moyen long terme. Ces dernières visent d'une part à contenir les effets de la crise sur les franges vulnérables tout en allant vers une institutionnalisation de l'ESS ; d'autre part, à amorcer un processus sur les modalités de la formalisation des entrepreneurs et des travailleurs informels caractérisés par une plus grande fragilité.

II- Rappel théorique sur les vulnérabilités sociales facteur déclencheur de résiliences sociétales et des pratiques solidaires

Les paradigmes de la résilience et de la vulnérabilité par leurs caractéristiques polysémiques occupent une place importante dans les recherches académiques ; eu égard aux problématiques qu'ils abordent, la profusion des travaux et des études dans les milieux universitaires et les programmes des décideurs publics (Abrika B., et Smadi A., 2016) montrent qu'ils deviennent un centre d'intérêt des préoccupations socioéconomiques insufflant les stratégies de développement.

2.1. Les vulnérabilités sociales source alimentant les activités informelles

Les vulnérabilités territoriales qui se manifestent par les disparités sociales, la précarité, l'exclusion, la pauvreté et le chômage endémique alimentent les dynamiques caractérisant les activités du secteur informel.

Au temps de crise, la vulnérabilité sociale assimilée à la « *vulnérabilité d'organisation* » illustre les capacités et les prédispositions de la société à affronter les situations de risque en adoptant des conduites et des aptitudes à faire face à une crise (Barroca B., et al., 2013).

L'environnement socioéconomique et institutionnel conditionnent et forgent la vulnérabilité de la société ; les valeurs sociales ou culturelles et les normes inculquées aux individus sont déterminantes. Elles traduisent la vulnérabilisation des individus. De ce fait, les individus submergés et imbibés de cette culture se retrouvent influencés par cet environnement. La conséquence de ce milieu de proximité sociale trouve son explication selon Pigeon et D'Ercole (1999) comme une fragilité d'un système dans son ensemble. En effet la vulnérabilité peut s'expliquer par « *la fragilité d'un système dans son ensemble et de manière indirecte sa capacité à surmonter la crise provoquée par l'aléa* » (cité par Baudet-Michel S., et Aschan-Leygonie C., 2009, 10).

Cependant, il y a lieu de préciser que la vulnérabilité d'un individu ne signifie pas qu'il est inapte à supporter, à résister et à faire face à une crise ou une offensive ; par conséquent, les capacités à faire face à ce genre de contextes diffèrent d'un individu à un autre.

Les liens de causalité de la vulnérabilité sociale renvoient à deux axiomes. D'abord la vulnérabilité sociale est cernée simultanément à travers les notions de la pauvreté et de la précarité auxquelles on peut joindre celles de la marginalité et de l'exclusion sociale produites conséquemment par les inégalités d'insertion socioéconomique ; puis elles développent communément la fragilité et l'incertitude.

En résumé, la vulnérabilité se rapporte au contexte et à l'environnement de l'individu. Elle est la résultante d'un processus d'exclusion politique et socioéconomique ce qui réduit l'accessibilité « *aux ressources, aux informations et aux cercles d'influence et de décision. Les opportunités économiques sont essentielles pour développer la résilience* » (OXFAM, 2013, 18).

2.2. La résilience levier de reconstitution sociale

Le Blanc A. (2014, 5) définit « *la résilience comme la capacité d'un système (notamment social) à s'adapter de manière proactive et à se remettre d'une perturbation non ordinaire et inattendue* ».

La résilience des personnes, individuellement ou collectivement, distingue les capacités à construire les sentiers des solutions. Elle s'explique selon Proag V., (2014) par les trois capacités d'absorption, d'adaptation et de restauration.

Ces capacités fondent les liens se rattachant aux vulnérabilités, décelant une double résilience. D'un côté, elles contribuent à la configuration à l'origine de la motivation engendrant systématiquement des formes de résiliences ; et d'un autre côté elles puisent la transformation à partir de la vulnérabilité en faveur de l'émergence des conditions qualitatives génératrices d'opportunités résilientes.

L'approche systémique souscrit la résilience dans les caractéristiques spécifiques à chaque système de valeurs sociétales qui procure les possibilités de retrouver ou de reprendre la condition antérieure (Proag V., 2014) de son fonctionnement ordinaire avant l'atteinte de son équilibre habituel par un événement nouveau. La résilience apparaît dans l'action entreprise ciblant la diminution des effets induits en termes d'impacts et de temps réduisant efficacement les changements comparativement aux performances habituelles (Proag V., 2014).

Dans le monde de l'entreprise la résilience n'est pas intrinsèquement dépendante des attributs des individus. Elle est plutôt associée aux relations que ces derniers entretiennent avec l'environnement de leurs ménages et de la qualité des liens aux proximités diverses. Par conséquent, la vulnérabilité sociale affecte différemment l'entrepreneur. Elle peut entraîner une attitude positive incitant la résilience entrepreneuriale ; ou bien produire l'effet inverse aggravant les conditions de son évolution.

2.3.L'économie sociale et solidaire : le renouveau de pratiques solidaires centenaires

2.3.1. Rappel historique sur l'origine des pratiques solidaires

Les activités de l'ESS, malgré les différences dans les appellations, puisent leurs racines dans des pratiques très anciennes. Depuis plus de trente siècles selon Benoît Pigé (2008), il existe des organisations d'économie sociale telles que des associations d'exploitation en Mésopotamie, celles de regroupements pour secours mutuel en Égypte en plus de nombreuses associations et fondations ayant existé en Grèce antique. De même en Grèce et au moyen âge, il existait des coopératives dites de four communal dans des villes que dans des villages. Sans oublier de citer la période médiévale qui a connu des regroupements d'agriculteurs exploitant en commun des champs sous forme de contrats ou d'accords tacites. D'autres formes de coopératives existaient (apparues au XIIIe siècle) et se maintiennent encore de nos jours selon le même auteur à Jura assurant la fabrication et la vente du fromage par un groupe d'éleveurs. Ces derniers en partageant leurs bénéfices en fonction des quantités de lait apportées par tout un chacun, suivent un mode de gestion des coopérations.

L'origine des organisations de l'économie sociale diffère d'une composante à une autre dans l'histoire et d'un pays à un autre. Celle du mouvement coopératif par exemple a été développée en grande Bretagne par *Richard Owen* (1771-1858). De même, en Angleterre à Rochdale, une coopérative de consommation a été créée en 1844 par un groupe d'ouvriers tisserands sous le nom de « *les équitables pionniers de Rochdale* ».

Il existe une autre forme de coopération de type bancaire qui a été développée par l'Allemand *Friedrich Wilhelm Raiffeisen* (1818-1888) qui fonde dès 1848 des *caisses villageoises de crédit mutuel et agricole*.

L'économie sociale ne résulte pas seulement de courants socialistes mais aussi forgée en partie du libéralisme de l'époque et du christianisme social. En effet, le bas clergé et la pensée sociale de l'église ont donné lieu à plusieurs initiatives sociales « *en plus des signes de structuration de l'économie sociale, une pensée politique s'est imposée progressivement à la*

croisée du mouvement d'ouvrier, du socialisme et du christianisme sociale» (Benoît Pigé, 2008, p23).

L'avènement de la révolution industrielle a complètement bouleversé le monde sur tous les plans. L'ensemble de ces évolutions ont entraîné des principes et des valeurs nouvelles partagées par des individus ayant un avenir commun et une réalité vécu. Celles-ci se manifestent essentiellement par la solidarité, l'entraide et l'auto-organisation. Pendant cette période, plusieurs formes d'initiatives émergent telles que les sociétés de secours mutuels. Leur principal objectif était la prise en charge des personnes (les membres) en difficulté (pauvreté, chômage, invalidité, etc.) ne pouvant assumer leurs besoins fondamentaux individuellement (logement, nourriture, pensions de retraite et d'invalidité, etc.).

Les conséquences de la révolution industrielle manifestent un mécontentement des travailleurs réclamant la fin de leur exploitation par le système capitaliste. A partir de là, un regroupement de travailleurs commencèrent à créer des coopératives (vers 1830) en mettant toute leur richesse dedans (force de travail et outils de production représentant un capital collectif des travailleurs) afin de produire de façon autonome et collective.

De ce fait, nous pouvons dire que l'économie sociale résulte d'une nécessité causée par les effets néfastes de la révolution industrielle. Elle est engendrée par des mouvements d'ouvriers à la recherche d'une libéralisation de l'exploitation du système capitaliste (Draperi, 2005).

Toutefois, vers les années 1970, un autre auteur (Michel Rocard) arrive à redécouvrir cette notion de propriété collectivité supprimant la notion de propriété privée. En effet, les nouvelles formes de production émergent dans la société se distinguant des anciennes formes capitalistes et/ou communistes. Ce n'est qu'en 1980 que le concept d'économie solidaire a vu le jour suite à un ensemble d'initiatives d'entraides aux populations démunies particulièrement à partir de la crise des années 1970. Le chômage massif qu'a engendré la crise a créé auprès de ces initiatives une conviction que « *nul n'est inemployable* » (Draperi, 2005). Cela a déclenché plusieurs expériences solidaires vis-à-vis des personnes exclues en leur proposant des offres d'emplois (comme solutions concrètes au chômage), des formations et un accompagnement tout au long du processus de résolution de leurs soucis de santé et/ou de logement. Ces initiatives ont démontré leur succès en proposant plusieurs solutions à ces personnes, certes temporaires et non permanentes, mais demeurent un plus dans l'urgence de la conjoncture. Contrairement à l'ancienne forme de pauvreté apparut dans le monde occidental après la deuxième guerre mondiale et au cours des Trente Glorieuses qui l'ont suivie, engendrée directement par une exploitation accrue du travail ouvrier (salariés agricoles, mineurs, ouvriers des tissages, etc.), dite surexploitation du travail, une autre forme de pauvreté émerge vers les années soixante-dix. Celle-ci, par contre, survient suite à la situation d'exclusion du monde du travail manifestant une problématique d'ordre social (Castel, 1995).

À la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, un nombre important d'associations émerge, intervenant dans les services de proximité et l'insertion par l'économique.

En France, c'est en 1980 que les acteurs de l'ESS ont rédigé la première charte de l'Économie Sociale afin d'arrêter les objectifs et leur périmètre d'actions. A l'issue du décret

de 1981, l'ÉSS fut officiellement reconnue, permettant ainsi la création d'une délégation au ministère.

2.3.2. Economie sociale et solidaire

2.3.2.1. Définitions et objectifs de l'ESS

A travers l'histoire, les organisations de l'économie sociale se mettent en place afin de combler les besoins insatisfaits de leurs membres. En effet, Draperi (2011, p2) définit les organisations de l'économie sociale par leur capacité de satisfaction des besoins, « *l'économie sociale se conçoit aujourd'hui comme un ensemble d'entreprises d'un type particulier, des entreprises créées par des groupements de personnes réunies pour répondre à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits : travailler ensemble dans de bonnes conditions, en réalisant une activité qui a du sens, consommer différemment en privilégiant des produits biologiques, se prémunir contre des risques en mutualisant, réaliser une activité sociale ou culturelle au bénéfice des personnes exclues, acheter du matériel dont on partage l'usage, construire un habitat de qualité...* ».

Les pratiques d'économie solidaire sont généralement perçues selon le Conseil National des Chambres Régionales de l'économie Sociale (CNCRESS, 2014) comme « *un vecteur de cohésion sociale, associant des membres de façon volontaire autour d'un projet, dans le cadre d'une gouvernance participative qui confrère une voie à chaque personne* ».

Dans une société gagnée par le comportement opportuniste qui anime l'individualisme, l'action portant l'esprit solidaire constitue un vecteur de la mise en perspective d'une économie alternative. L'enjeu que peuvent porter ces dynamiques consiste en le maintien ou même le creusement des inégalités. La solidarité sans égalité menace les valeurs de l'alternative de l'économie solidaire.

L'ESS connaît plusieurs tentatives de définitions ne trouvant pas jusque-là une unanimité entre les auteurs, les pays et les approches. Toutefois, nous allons l'aborder en fonction de ses principales caractéristiques.

- Un ensemble d'organisations d'utilité sociale

L'ÉSS cherche à placer l'homme au cœur de l'économie et à mettre les activités économiques au service d'un engagement social. Elle regroupe des organisations (CNCRES, 2014) à statut juridique spécifique (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et des entreprises classiques à utilité sociale dites entreprises sociales. Celles-ci interviennent dans la société en apportant des projets porteurs sur le plan socioéconomique. L'insertion par l'économie permet non seulement la production de biens et services mais aussi l'inscription dans l'innovation et la réduction des vulnérabilités sociales des populations exclues. De plus, ces projets d'utilité sociale contribuent au développement territorial durable en intégrant la dimension environnementale et écologique.

- Une transformation systémique

Selon les membres du Réseau International de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS), l'ESS dépasse l'aide envisagée aux personnes nécessiteuses à la recherche du changement et à l'amélioration de leurs conditions de vie pour aller au-delà vers un changement systémique « *l'économie sociale et solidaire est une alternative au capitalisme et à d'autres systèmes économiques autoritaires dominés par l'État (...)* L'ESS recherche une

transformation systémique qui va au-delà du changement superficiel où demeurent intactes les racines structurelles de l'oppression et les enjeux fondamentaux.» (RIPESS, 2015, p2).

- **Un mode d'entreprendre**

L'ESS se base sur une autre vision plus complexe de l'économie dans le sens où elle répond à une réalité de proximité visant une justice sociale reliant à la fois les problèmes d'hier et ceux d'actualité notamment en matière environnementale. Sur ce, la « loi ESS » adoptée en France en juillet 2014 a retenu la définition inclusive suivante : « *l'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tout les domaines de l'activité humaine* ». (CNCRES, 2015, p3).

- **Un outil de satisfaction des besoins**

Selon Catherine Baron (2007), des définitions de l'ESS ont été retenues dans les prolongements de ses principes généraux tout en insistant sur une spécificité « africaine » lors d'un colloque organisé par l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso, mai 2006). Celle-ci proposée par Soulama (2006) considère que l'économie sociale renvoie « *à toutes ces initiatives d'acteurs socio-économiques (parfois en voie de marginalisation) qui décident de prendre en main la satisfaction de certains de leurs besoins économiques et sociaux. Ces initiatives tentent de concilier l'efficacité économique, la démocratie et la solidarité. Elles reposent sur des valeurs fortes de services aux membres, d'humanisme, de solidarité, d'entraide mutuelle, plutôt que de recherche de profit* » (Cité par Catherine Baron, 2007, p6). Ce colloque a fait revaloir des expressions d'ESS à leur originalité dans le temps, initié par des coopératives artisanales, des groupements villageois et/ou des associations villageoises, des groupements de personnes pour la production, la consommation ainsi que l'épargne dans les milieux ruraux, les mutuelles de santé, de gestion des lieux communautaires tel que la gestion des points d'eau, etc.

Les entreprises de l'ESS, en étant hétérogènes dans leurs formes et dans les activités exercées, se fixent des objectifs représentant des défis (Lacroix G. et Slitine R., 2016) à atteindre. Ces derniers se résument essentiellement comme suit :

- lutter contre l'analphabétisme et l'exclusion scolaire ;
- assister les personnes âgées et défendre leur autonomie dans la société et celle des personnes à handicapé ;
- absorber le chômage et créer des emplois pour les exclus ;
- s'appuyer sur l'économie circulaire comme nouvelle forme d'économie permettant un équilibre naturel et sociétal tout en se basant sur les principes du développement durable.

Par les initiatives de réinsertion des chômeurs, l'ESS arrive à créer des milliers d'emplois dans le monde. Ainsi, elle devient un moteur économique créant une dynamique économique de proximité permettant à des personnes exclues de réintégrer le monde du travail grâce à cette fonction d'insertion par l'économique. En effet, l'ESS participe différemment à la création de richesses des entreprises classiques qui cherchent à réaliser une croissance économique pure. L'ESS vise à atteindre un niveau de croissance plus équitable et plus responsable en s'appuyant sur la solidarité pour atteindre une croissance et un développement solidaire et durable des territoires au-delà des principes de concurrence sur le marché. De plus, elle encourage les initiatives des jeunes porteurs de projets et d'idées nouvelles et réfléchies permettant la création d'activités porteuses de sens.

2.3.2.2.L'ESS en Algérie

Comme nous l'avons souligné précédemment, les pratiques solidaires sont ancestrales dans le monde. De même, l'Algérie a connu plusieurs formes de pratiques solidaires (qui ont existé même pendant la période coloniale) et d'autres formes plus institutionnalisées relevant de l'économie sociale un peu plus tard. En effet, la transition de l'économie socialiste vers l'économie de marché et les différentes conséquences socioéconomiques de la décennie noire ont donné lieu à l'émergence et à la prolifération du secteur de l'ESS en Algérie pendant les années 1990. Cette période a été caractérisée par des inégalités sociales et des vulnérabilités qui n'ont pas cessé d'accroître dans la société à cause des effets de la transition économique (pauvreté, chômage, etc.). D'ailleurs pendant cette période, il a été créé une Agence de Développement Social (ADS en 1996) par les pouvoirs publics remettant en cause les initiatives solidaires en émergence. A cet effet, nous pouvons dire que l'ESS ne constitue pas un secteur à part entière vu le rôle joué par l'Etat social par les différents mécanismes et organismes créés afin de mener des actions sociales.

Les défaillances du système algérien ont accentué dans la même période d'autres pratiques relevant de l'économie informelle ne concordant pas avec les mécanismes institutionnels publics. Ces dernières étaient à la recherche d'alternatives aux vulnérabilités et aux inégalités créées dans la société par l'incapacité de l'Etat à satisfaire leurs besoins notamment en matière d'emploi, de logement, de santé, etc. Ces initiatives dites informelles ont pris de l'ampleur de plus en plus dans le système économique algérien. D'ailleurs, les pratiques relevant de l'ESS sont parfois vues comme étant liées à l'économie informelle du fait de leur éloignement à la fois du marché et des pouvoirs publics.

Les différentes régions composant la société algérienne présentent des caractéristiques communes en termes de pratiques solidaires traditionnelles partagées par la population ancrée dans un même territoire. Les liens sociaux de proximité (familiaux, de voisinage, de travail, etc.) représentent un facteur déclencheur de pratiques solidaires d'amoindrissement des obstacles sociétaux de différentes formes. Le capital social repose sur l'ensemble de ces pratiques solidaires au sein de la communauté. Dans le temps, les communautés procédaient à des techniques de gestion traditionnelles des biens communs assurant un certain équilibre dans la communauté permettant une réciprocité entre ses membres. Parmi ces pratiques dites traditionnelles nous pouvons citer la *Tichemlit* (volontariat), une forme de solidarité de type familiale, tribale ou villageoise mettant en valeur les principes de don et du contre don. De plus, d'un point de vue religieux nous trouvons les *habous*, les *wakf*, et la *zakat* qui au même titre que les autres pratiques solidaires constituent un outil permettant d'assurer le maintien des liens sociaux et de renforcer la solidarité au sein de la communauté. Cela dans un seul et principal objectif qui est la réduction des vulnérabilités sociales.

Malgré les défaillances dévoilées dans certaines économies et certains systèmes de gouvernance, elle a révélé d'autres pratiques déjà existantes sous une forme traditionnelle depuis des siècles pour connaître un renouveau et un regain d'intérêt de par le monde de nos jours. L'ESS devient l'une des stratégies ayant marquées leurs succès pendant cette crise économique et sanitaire. L'Algérie est connue de tradition pour ces pratiques d'entraide et de solidarité entre les individus appartenant à un même territoire partageant un même vécu. D'ailleurs, le recours à ces pratiques est venu soulager un nombre important de familles

démunies se trouvant dans l'incapacité de faire face seules à cette pandémie vue leur situation de précarité sociale.

III-Analyses et Discussions:

Les vulnérabilités sociales, se manifestant par la pauvreté, le chômage et la marginalisation des femmes dans la société, s'approfondissent de plus en plus notamment dans les pays sous développés. Signe de faiblesse des politiques et des stratégies mises en œuvre par ces pays. En effet, l'Algérie, étant un pays rentier orientant la quasi-totalité de sa production aux hydrocarbures (98%), souffre aussi de ces mêmes problèmes économiques présentant des disparités sociales importantes.

3.1. Le Covid 19 catalyseur des vulnérabilités sociales

L'avènement de cette pandémie est un facteur aggravant la situation socioéconomique des populations vulnérables. De plus, l'ampleur de l'économie informelle dans le pays est un autre facteur déclencheur de nouvelles inégalités et disparités sociales en Algérie. En effet, la part des entrepreneurs informels et de l'emploi informel en Algérie, touchant toutes les activités économiques et toutes les catégories sociales, mérite une réflexion sur la gravité de la situation, et ce afin de trouver des solutions structurelles dans les plus brefs délais (court et moyen terme) dans la perspective de minimiser les conséquences dramatiques que peut engendrer cette pandémie sur la population.

Les décisions et les mesures de sécurité prises par le gouvernement algérien en matière de confinement et d'interdiction de circulation de la population sur tout le territoire national, dans l'intérêt de réduire la propagation du virus a provoqué des conséquences néfastes particulièrement sur les franges les plus fragiles. Ces dernières représentent essentiellement les sans revenus et/ou les employés à revenu occasionnel. A l'origine, ces individus sont caractérisés par la fragilité des sources de revenus pour certains et par la saisonnalité des activités pour d'autres. Cette catégorie de personnes vivant du « bricolage ou de la débrouillardise » ne peut plus se procurer ses besoins élémentaires pendant la longue période indéterminée de confinement. Ce dernier va mettre les populations vulnérables dans une situation d'extrême pauvreté et d'endettement.

Les mesures de confinement auront des conséquences plus dramatiques sur les populations vulnérables du fait qu'elles deviennent source de tensions sociales et de pratiques et/ou comportements transgressifs. En effet, les conflits et les fléaux sociaux vont s'aggraver dans la société et les relations sociales interindividuelles vont se dégrader dans le temps si la pandémie persiste. A cet effet, de nouvelles mesures résilientes doivent être prises afin de limiter les atteintes.

Dans le monde nous trouverons, selon le dernier rapport de l'Organisation Internationale du Travail (2020), 8 entreprises sur 10 qui sont informelles, avec la longévité de la crise sanitaire, les conséquences sociale et économique qu'elle entraîne plongent celles-ci dans la pauvreté suite à l'arrêt de leurs activités à cause des mesures de confinement. Ce même rapport fait référence aux petites entreprises employant moins de 10 personnes. Cette catégorie est plus vulnérable aux chocs économiques et elle est exclue, par conséquent, des aides financières conjoncturelles liées à la crise COVID-19 dans le cadre des programmes d'aide et de soutien attribués aux personnes vulnérables en général.

De plus, la perte d'emplois dans l'économie informelle va être un facteur déclencheur de nouvelles formes d'informalité et de nombreux emplois informels vont être créés, y compris dans les activités de prohibition, afin de permettre à ces populations de survivre. D'ailleurs, l'OIT suggère la nécessité du passage de l'économie informelle vers l'économie formelle pour minimiser les effets sur la société. Selon la même source dans un rapport publié sur « l'impact du Covid19 sur l'économie informelle », le revenu des travailleurs de l'économie informelle a connu une baisse de 60% à cause de la pandémie, engendrant ainsi une baisse de ressources et de moyens de subsistance. De même, pas moins de 1,6 milliard de travailleurs informels sur deux milliards (ILO, 2020) sont affectés par les mesures de confinement et des restrictions, touchant essentiellement les femmes pour représenter une proportion d'environ 62% des travailleurs dans le monde.

« Ne pas travailler et rester à la maison signifie perdre son emploi et ses moyens de subsistance. « Mourir de faim ou du virus » est le dilemme bien trop réel auquel sont confrontés de nombreux travailleurs de l'économie informelle ». (Traduit, ILO, 2020, p1).

3.1.1. L'impact dévastateur du Covid 19 sur l'économie algérienne : secteurs et acteurs touchés par la crise

Les estimations de l'OIT montrent qu'une perte de revenu du travail entraînera une augmentation de la pauvreté relative pour les travailleurs informels et leurs familles de plus de 21 points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (l'Algérie classée selon le dernier classement de la banque mondiale pour l'exercice de 2020 comme faisant partie des économies à haut et moyen revenu avec \$3,996 à \$12,375).

L'emploi informel qui regroupe l'ensemble des occupés non affiliés à la sécurité sociale (CNAS et CASNOS), s'élève à 4,7 millions de personnes (3,8 millions, si on s'en tient à la définition stricte du BIT qui exclut les actifs agricoles), soit 67% de l'emploi total du secteur privé et près de 42% de l'emploi total, public et privé réunis selon les données de l'ONS pour l'année 2019 (Bellache, 2020).

Les activités économiques bloquées par ce confinement concernent essentiellement le secteur informel mais aussi d'autres activités formelles non autorisées par les pouvoirs publics pendant cette période de confinement. Nous citons essentiellement :

- les commerçants ambulants et les petits commerces illicites de quartier ou de trottoirs ;
- les activités de production dans des ateliers ;
- l'entrepreneuriat ou l'auto-entrepreneuriat féminin informel (gâteaux traditionnels, la couture, la coiffure, etc.) plus autres activités féminines telles que les nourrices pour la garde d'enfants ;
- les activités de réparation et/ou de cordonnerie, de maintenance et de dépannage ;
- les restaurants, les fastfoods, les cafétérias, les bars, les cybers café, les hôtels, salles des fêtes et autres ;
- les espaces de jeux pour enfants, activités culturelles et artistiques et de loisirs ;
- le bâtiment et les métiers qu'il recèle (maçon, ferrailleur, manœuvre,...) ;
- l'artisanat avec tous les métiers qui en découlent ;

- les transporteurs ;
- et les prestataires de services de façon générale.

Sont autant de métiers et d'emplois perdus ou en suspension à cause de la pandémie mettant en péril à la fois l'économie du pays et les sources de revenus des familles.

3.1.2. Les effets du confinement ravivent les tensions sociales et les rapports sociaux du genre

La société algérienne est caractérisée comme plusieurs autres sociétés dans le monde par des problèmes liés aux rapports sociaux du genre. Les femmes souffrent dans la société par la dominance de l'homme exerçant ses influences sur tous les plans par son pouvoir de suprématie attribuée de nature par la société. Cela pouvant aller jusqu'aux violences physiques en cas d'insatisfaction et/ou de conflits.

Un nombre important de femmes supportent silencieusement ces violences qui se trouvent aggravées pendant ce confinement. En effet, le confinement est supporté différemment entre l'homme et la femme dans la société du fait que celle-ci, par tradition, est dite la gardienne de la maison, en exerçant toutes les tâches domestiques, elle est habituée en partie à rester chez elle pour s'occuper du ménage et des enfants même si elle travaille. Par conséquent, l'homme en plus du confinement qui est difficile à supporter, avec une situation de stress engendrée par la peur de la pandémie et des conséquences à court et moyen long terme, il fait supporter à la femme la charge de son incapacité à satisfaire les besoins du foyer. Enfin, nous invoquons l'importance du revenu généré par la femme pour le ménage (Smadi A., 2018) et que son absence dans le cadre du confinement pour les femmes, employeurs et/ou employées, a engendré des effets catastrophiques sur celles-ci. L'homme ayant acquis cette habitude, d'être parfois pris en charge totalement ou partiellement par sa femme et ayant perdu cet avantage, recourt aux violences contre celle-ci. La femme avec le confinement est plus touchée par les violences et supporte en plus du stress lié à la pandémie, celui des conflits conjugaux.

3.2. Réincarnation de pratiques solidaires existantes avec l'avènement du Covid19

Les pratiques de solidarité qui se sont manifestées pendant cette période relèvent de différentes formes d'organisations sociales et économiques de type individuel et collectif. Elles ont permis à plusieurs régions de respecter le confinement tout en satisfaisant les besoins des personnes fragiles. Les associations, les comités de villages, les comités de quartiers ainsi que d'autres formes d'initiatives se sont mobilisées par leurs moyens pour répondre aux besoins des nécessiteux. Cette pandémie a élargi le sens de ce concept de nécessiteux ; il va au-delà des personnes déjà existantes pour englober de nouveaux foyers fragilisés par le confinement. La distribution de l'alimentation, de médicaments, de moyens de protection entre bavettes et gels hydro alcooliques, des soins à domicile et de moyens de transport pour déplacer les malades sont autant de pratiques qui ont fait preuve dans différentes localités en Algérie par des citoyens et des organisations solidaires.

En plus de la distribution des dons offerts par les pouvoirs publics, les populations locales se regroupent pour se procurer des ressources et des moyens pour être solidaires entre eux. Les fonds de l'émigration ont aussi participé dans la solidarité par leurs transferts malgré qu'ils soient touchés par la pandémie.

Le rôle des entreprises dites classiques, jouant un rôle économique et social, a fait preuve par l'implication des chefs d'entreprises dans les différentes actions de solidarité menées en termes de dons financiers et/ou matérialisés chacun en fonction de son activité.

Sur le plan individuel, par exemple les femmes couturières se sont mobilisées pour être solidaires en fabriquant les moyens de protection pour alimenter les hôpitaux, les centres de soins, les villages et autres. Confinées chez elles, elles participent avec leurs moyens pour minimiser les effets de cette crise. Elles ont transformé leur activité principale pour faire preuve de solidarité avec la population.

2.3. Les mesures prises par les pouvoirs publics face à la crise sanitaire

L'Algérie a rapidement ressenti les effets de la pandémie sur l'économie du fait de l'instabilité des prix des hydrocarbures en cette période ante-crise. En effet, la loi de finances 2020 a été établie sur un budget dépendant, autour de 90 %, du prix des hydrocarbures avec la chute des prix du baril à moins de 30\$ de nouvelles mesures sont prises pour revoir les dépenses publiques à la baisse (politiques budgétaires).

Les restrictions de circulation transfrontalières et nationales, peuvent entraîner des perturbations dans l'approvisionnement alimentaire, compromettant la sécurité alimentaire des travailleurs informels. Les chaînes d'approvisionnement en matières premières bloquées pendant ce confinement trouveront du mal à reprendre même après le dé-confinement. En effet, la reprise sera lente et incertaine pour certaines activités vue la situation instable à l'international. Cela dit que les mesures des pouvoirs publics doivent être maintenues à moyen terme afin d'assurer la survie de ces personnes visées.

Nonobstant, la décision d'arrêter les transports qui a paralysé la vie sociale et économique, parmi les mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics en réponse aux effets de la pandémie ayant pour objectif de minimiser les effets de celles-ci sur les personnes vulnérables :

- fournir un revenu ou une aide de l'ordre de 10000 DA. Cette aide aux familles sans revenus comme allocation de solidarité est octroyée aux familles nécessiteuses impactées par la crise ;
- fournir un soutien alimentaire aux individus et leurs familles pour compenser la perte ou la réduction de leur activité économique se manifestant par une distribution de couffins alimentaires au niveau national (inter-wilaya) et/ou local ;
- réduire et prévenir les dommages influant l'activité économique et la préservation de l'emploi en évitant le licenciement des travailleurs des deux secteurs public et privé (décision de payer les salariés libérés à titre de 50% de leurs fonctions) ;
- le rééchelonnement des dettes des entreprises publiques et privées sur une période de 6 mois pour les entreprises formelles ne concernant pas la quasi-totalité du secteur informel ;
- d'autres mesures en adéquation avec le confinement ont visé la réduction des coûts d'exploitation, telles que des dérogations ou des paiements différés pour des services publics tels que l'électricité, l'eau ou le loyer. En effet, les opérateurs mobiles et les organismes concernés par la télécommunication en général ont pris des mesures de soulagement et d'accompagnement de la population pendant leur confinement. Cela en

restaurant des mécanismes de paiement à distance et de mise à disposition de leurs services à distance, etc.

2.3.1. Identification des personnes vulnérables : le rôle des acteurs de l'ESS

Comme nous l'avons signalé précédemment, la vulnérabilité dans la situation actuelle de crise diffère de la vulnérabilité ante-crise. En effet, la situation socioéconomique de la population a considérablement changé non seulement pour les acteurs de l'économie informelle mais aussi ceux de l'économie formelle. Aux personnes nécessiteuses s'ajoutent d'autres catégories de personnes vulnérabilisées par la pandémie. Sur ce, le non enregistrement de ces personnes auprès des organismes publics constitue une entrave au développement de stratégies de soutien répondant à une large population concernée pendant cette crise.

Les répercussions de la pandémie appellent des mesures rapides et efficaces pour aider les personnes vulnérables à supporter les effets de la crise en faisant recours à différents mécanismes ou stratégies. Il existe plusieurs moyens de recensement dans l'urgence dans des situations de crise comme celle que nous vivons de nos jours. Parmi celles-ci, nous citons les outils numériques pouvant être exploités afin de faciliter la tâche aux administrateurs et aux enquêtés qui feront leur déclarations et enregistrement individuellement à distance via un site ou une plateforme conçue dans ce sens.

Toutefois, le recensement de cette catégorie de personnes vient alourdir le problème de disponibilité de statistiques sur l'économie informelle et sur l'emploi informel en Algérie. Ajouter à cela, le caractère informel de l'emploi ou des activités étant considéré comme un acte illégal vis-à-vis de la réglementation représente un autre élément freinant leur recensement du fait de la peur de la formalisation et de ses effets.

Nous suggérons la création d'une structure d'économie informelle ayant pour rôle la collecte de données statistiques puis le dialogue social en étant intermédiaire entre les pouvoirs publics et les acteurs informels (entrepreneurs et travailleurs) afin de trouver des solutions intermédiaires en adéquation avec les besoins de ceux-ci allant dans le sens de leur formalisation.

Pour répondre à la défaillance dont souffre l'Algérie en termes de statistiques, les pouvoirs publics peuvent utiliser des programmes de protection contre le chômage pour soutenir le maintien dans l'emploi grâce à des programmes de travail à court terme, y compris pour les travailleurs indépendants ou les employés à domicile, qu'ils soient informels ou non, facilitant ainsi une reprise rapide. Des approches territorialisées de développement peuvent servir d'outil de soutien aux pouvoirs publics afin de viabiliser leurs propositions. Les élus locaux à titre illustratif peuvent jouer leur rôle de représentants en se rapprochant de cette catégorie de personnes et les dénombrer en fournissant toutes les informations utiles notamment en zones rurales. Du moins, avec ces aides nous allons éviter une insécurité alimentaire des personnes vulnérables.

2.3.2. L'évaluation de l'action sociale des pouvoirs publics : pertinence et efficience

L'Algérie a consacré un montant de 70 milliard de dinars pour faire face à cette pandémie. Cette allocation de 10000 DA réservée aux nécessiteux est une mesure qui est certes un soulagement pour quelques familles nécessiteuses mais demeure insuffisante vue l'ampleur de la crise sur ces dernières. Elle présente un double questionnement, d'une part, elle a été distribuée durant le mois de ramadan, de ce fait, elle a remplacé une même allocation que

touchait ces mêmes familles dans les années précédentes malgré son augmentation à 10000 DA. En effet, l'ensemble de ces mesures prises par le gouvernement coïncident avec la période du mois sacré. Elles sont venues renforcer un budget déjà existant distribué annuellement aux familles nécessiteuses au niveau local (au sein de chaque commune) en plus des aides caritatives privées. De plus, elle a été distribuée aussi dans des conditions d'urgence où plusieurs familles n'ont pas pu bénéficier de celle-ci par contrainte temps et les restrictions du confinement (absence des pièces requises pour déposer le dossier administratif dans des délais de dépôt limités) limitant ainsi le nombre de bénéficiaires.

D'autre part, le recensement de ces personnes vulnérables s'est fait dans l'urgence par des personnes désignées au niveau local (comités de quartier, comités de village, etc.) par absence de données statistiques au niveau des organismes publics concernés. Par conséquent, un listing complet national et local est à envisager afin de dénombrer toutes ces personnes nécessiteuses en se basant sur certaines structures publiques existantes pour une certaine catégorie de ces personnes notamment la CNAS et la CASNOS disposant d'informations concernant les revenus générés.

2.3.3. La résilience et la reconversion conjoncturelle facteur d'innovation socioéconomique

La crise a montré que le système Algérien au même titre que d'autres pays dans le monde souffrent d'une forte dépendance en matière de produits fondamentaux possibles à fabriquer au plan local. Les tensions commerciales au niveau mondial entraînent la révision de leurs stratégies de production orientées vers l'encouragement des produits locaux en faveur des coûts de production relativement bas à l'international. De plus, l'incapacité d'être connecté avec le reste du monde pendant cette période de crise pousse à réfléchir sur la pertinence de l'autosuffisance pour éviter de tomber dans des problèmes de famines.

Nous l'avons observé pour les moyens de protection (bavettes, tenues et quittes de dépistages, les gels hydro-alcooliques, etc.) détenus entre les mains des chinois et que si la chine n'a pas pu satisfaire sa demande locale après avoir métrisé la pandémie, le monde entier serait bloqué pendant longtemps avant de lancer la production de ces biens au niveau local chose qui aura des conséquences énormes sur la crise sanitaire et par conséquent économique.

La preuve d'ailleurs l'Algérie s'est rapidement lancée dans la production de ces moyens de protection et ceci par :

- les différents centres de formation professionnelle ;
- les différents ateliers individuels de couture ;
- les entreprises publiques du textile ;
- les laboratoires de recherche universitaires ;
- les entreprises privées ayant transformé leurs activités principales.

De même, la reconversion n'a pas touché seulement les pratiques gouvernementales, elle a intégré d'autres acteurs de la société civile. Cette dernière a donné lieu à de multiples formes d'innovations sociales en faisant recours au numérique. Par exemple, de nouvelles formes de commercialisation des produits fournis par les artisans ont vu le jour avec l'avènement de cette pandémie. L'exploitation du numérique à travers les réseaux sociaux a donné lieu à la création

de réseaux solidaires de vente et de distribution des produits conçus à titre illustratif par des femmes ne pouvant plus assurer leurs ventes pendant le confinement et n'ayant pas entre autres d'autres sources de revenus pour faire couvrir leurs dépenses et besoins et ceux de leurs familles. La nécessité face à une situation d'urgence a donné lieu à de nouvelles formes innovantes qui pourront à l'avenir s'améliorer pour être maintenues sous une autre forme plus structurée.

2.4. Réactivation/régénération de logiques populaires de solidarité

Cette logique unanime pour faire face à la crise sanitaire est venue suite à une logique de solidarité entre la population partageant le même danger public. Une menace a déclenché un sentiment de penser à l'autre et à toute la communauté. Sur ce, le monde de nos jours va dans le sens des pratiques sociales et solidaires en leur donnant à l'avenir un statut spécifique avec une reconnaissance plus vigoureuse accompagnée de mesures d'accompagnement plus souples sur le terrain. Ces dernières vont permettre aux organisations de l'ESS de mieux accomplir leurs objectifs d'une grande envergure.

2.5.L'ESS en quête de reconnaissance et d'institutionnalisation en Algérie

En plus des difficultés rencontrées par les organisations de l'ESS sur le terrain afin de survivre, la diversité des formes d'entreprises appartenant à l'économie sociale rendent plus complexe le maintien de leurs principes fondamentaux les incitant à faire recours à d'autres pratiques se rapprochant de l'économie de marché. De même, les valeurs de l'économie solidaire peuvent être dissoutes dans l'ambition de tout faire et d'atteindre la société idéale par les objectifs mais dans la réalité certains objectifs sont difficiles surtout lorsqu'il s'agit d'une dimension globale nécessitant l'intervention de plusieurs acteurs et demandant des financements importants qui dépendent plus d'une volonté politique que de celle de la société civile.

Dans un rapport établi par l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED, 2013) portant sur l'ESS au Maghreb, quelques constats ont été soulevés entravant le bon fonctionnement des organisations de l'ESS en Algérie :

- un cadre juridique contraignant limitant la liberté d'action des organisations de l'ESS ;
- la multiplicité des acteurs de l'ESS et le nombre de structures administratives avec lesquelles les organisations de l'ESS sont en lien direct n'encouragent pas l'exécution des objectifs fixés par celles-ci;
- l'absence de reconnaissance de l'ESS comme secteur à part entière en Algérie limite la contribution de la population dans ce genre d'organisation et influence, par conséquent, la qualité de leur contribution sur le plan interne et externe ;
- absence d'accompagnement et de financement adéquat permettant la mise à disposition de ces organisations de moyens de fonctionnement les incitant elles mêmes dans la précarité ;
- la plupart des organisations de l'ESS finissent par abandonner leurs objectifs tracés soit pour revoir leur stratégie de fonctionnement ou pour devenir non actives complètement. Cela étant dû au manque de sources de financement rendant leurs

actions qui devaient être tracées au préalable à des actions ponctuelles dépendant du budget alloué.

En Algérie, l'institutionnalisation de l'ESS est appelée à prendre une nouvelle forme à part entière dans une structure spécifique à elle au sein du gouvernement. Les sources de financements publics caritatives allant dans ce sens doivent être structurées d'une autre manière et ne se limitant pas au ministère de la solidarité, organisme centralisé, mais doivent être déléguées au niveau local. Un fond indépendant, spécifique et donc disponible à tout moment en cas de nécessité, loin de toutes les démarches administratives complexes freinant les initiatives, doit être mis au service de ces structures pour que ces organisations puissent exécuter leurs actions du fait de leur proximité des populations vulnérables. Cette dernière ne peut être atteinte par les pouvoirs publics directement vu le nombre important de ces nécessaires, de leur hétérogénéité et de leur répartition géographique sur tout le territoire national notamment dans les zones rurales et désertées. C'est là justement qu'apparaît le rôle de l'ESS.

IV-Conclusion:

L'ensemble des points présentés dans ce texte permettent une meilleure vision de l'ESS tout en la distinguant des autres concepts proches tels que celui de l'économie informelle. En effet, la définition de l'ESS diffère d'un pays à un autre et peut faire allusion parfois à l'économie sociale ou à l'économie solidaire. L'ESS est loin de l'économie de marché basée sur des logiques économiques individualistes réduisant les valeurs humaines à une simple société de capitaux. De ce fait, la dimension politique de l'économique doit permettre la substitution de la logique capitaliste dominante jusque-là. D'ailleurs, de par le monde, l'avènement des organisations de l'ESS a mis fin à la dominance et à l'exploitation des ouvriers par les propriétaires de capitaux créant ainsi des inégalités qui se creusent de plus en plus dans la société.

Les organisations et les entreprises de l'ESS sont considérées comme étant des porteuses de solutions concrètes pour les territoires en difficultés par les différentes techniques innovantes face aux différents problèmes que rencontre la société. Le monde est touché dans son ensemble par des problèmes socioéconomiques et des déséquilibres environnementaux et/ou écologiques, certes avec des proportions différentes d'un pays à un autre. Ces pays en difficultés ne trouvent comme solution que l'augmentation du niveau de la croissance économique et celui de la consommation. Par les différentes politiques économiques envisagées, l'économie mondiale s'interroge sur une éventuelle économie moins inégalitaire et moins nuisible au service de l'homme et non du capital répondant dans une logique sociétale à des besoins communs.

La société de demain exige un changement structurel moins inégalitaire et plus équitable. Pour ce faire, une cohésion entre tous les acteurs socioéconomiques tout en convergeant vers l'approche territoriale de développement s'avère indispensable. Les acteurs de l'ESS peuvent contribuer par leurs actions d'intérêt collectif à contenir les différents problèmes socioéconomiques auxquels l'homme fait face de nos jours. La proximité géographique des acteurs locaux va permettre, avec une meilleure connaissance des problèmes de leur territoire, aux pouvoirs publics de mettre en œuvre des stratégies innovantes et durables allant dans ce sens.

Ces dernières décennies, les pouvoirs publics en Algérie ont pris conscience de l'importance du secteur de l'ESS pour l'économie et de son utilité pour les franges vulnérables. En plus des politiques publiques envisagées, ils cherchent à soutenir et accompagner les organisations de l'ESS. Néanmoins, le cadre juridique de ces structures solidaires présente des insuffisances auxquelles il faut y remédier d'autant plus que celles-ci ont démontré leur succès avec l'avènement de la crise du covid19. La pandémie a touché l'Algérie dans une conjoncture marquée par des difficultés financières liées à la baisse du prix du pétrole ce qui a fragilisé davantage l'économie nationale.

Une nouvelle prise de conscience de ses fragilités et de ses faillites doit être prise comme un point fort (facteur d'un nouveau mode ou modèle de gouvernance) évitant la dépendance entre pays et économies pour créer une société plus responsable et plus juste.

Nous pouvons dire que l'institutionnalisation de l'ESS ne remet pas en cause et n'écarte pas les petites actions sociales et solidaires non institutionnalisées. De plus, il ne faut surtout pas que les entreprises sociales intègrent le champ de l'ESS juste pour avoir une « étiquette » sociale et/ou commerciale, elles doivent être actives sur le terrain pour faire aboutir le projet d'ESS et une société plus équitable.

De plus, les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre des mesures de soulagement de ces entrepreneurs et travailleurs devenus vulnérables à cause du confinement. Plusieurs pays dans le monde ont débloqué de grands budgets dédiés spécialement pour soutenir les PME/PMI en difficulté et veiller au maintien du tissu économique existant. En effet, ces dernières ne peuvent résister longtemps à la pandémie sans ressources.

La spécificité de l'économie algérienne nécessite une nouvelle politique de développement prenant en considération ce renouveau ou ce retour aux spécificités locales et ressources internes (matérielles et immatérielles) dans tous les domaines de l'économie afin d'éviter les effets de la dépendance. Cette dernière a poussé les grandes puissances mondiales à revoir leurs stratégies de production et de consommation. Ne serait-il pas le moment opportun pour limiter ses importations et diversifier ses exportations ? N'est-il pas le temps pour préparer l'économie algérienne à une éventuelle autosuffisance des produits de première nécessité d'autant plus que cette crise a fait révélé plusieurs compétences productives nationales dans plusieurs domaines.

L'ESS se propose dans ce cas comme une alternative plus adéquate de satisfaction des besoins non couverts jusque-là par l'économie de marché. Face à la propagation du secteur informel en Algérie ces dernières années, la structuration et/ou l'institutionnalisation de l'ESS permettra, en posant des défis, de réduire les pratiques informelles en contribuant à la réduction des vulnérabilités et des inégalités. Néanmoins, la mise en œuvre de ses enjeux et de ses objectifs ne peut se faire que dans le cas de mise à sa disposition des conditions favorables par les pouvoirs publics.

-Références:

1. Abrika B., et Smadi A., (2016), **Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités. Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie)**, in 32èmes journées du développement de l'Association Tiers-Monde *Catastrophes, vulnérabilité et résiliences dans les pays en développement*, Université de Lille, 1-3 juin 2016.

2. Baron Catherine (2007), **Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts**, Armand Colin | « Revue Tiers Monde », 2007/2 n° 190 | pages 325 à 342. <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-2-page-325.htm>
3. Barroca B., et al. (2013), **De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ?** », *EchoGéo* [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 21 juillet 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/13439>
4. Baudet-Michel S. et Aschan-Leygonie C. (2009), **Risque, Vulnérabilité, Résilience : comment les définir dans le cadre d'une étude géographique sur la sante et la pollution atmosphérique en milieu urbain ?** In *Vulnérabilités sociétales, risques et environnement*, L'Harmattan, p 60-68.
5. Bellache Jugurta (2020), **L'urgence d'un plan en faveur des travailleurs précaires**, <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/youghourta-bellache-economiste-lurgence-dun-plan-en-faveur-des-travailleurs-precaires-27-04-2020>
6. Benoît Pigé C-C., (2008), **économie sociale et solidaire gouvernance et contrôle**, les topos, DUNOD, Paris.
7. Conseil National des Chambres Régionales de l'économie Sociale (CNCRES), (2015), **Panorama de l'économie sociale et solidaire en France**, Édition 2015.
8. Draperi J-F., (2005), **L'économie sociale. Utopies, pratiques, principes**, Ed. *Presses de l'économie sociale*, 125 p.
9. Draperi J-F., (2011), **L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie**, *DUNOD*, 288p.
10. Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED), (2013), **L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie. Monographies nationales**. Collection construire la méditerranée. www.ipemed.coop
11. International Labour Organization (ILO), 2020, **COVID-19 crisis and the informal economy Immediate responses and policy challenges**, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_745964.pdf
12. Lacroix G. et Slitine R., (2016), **Economie sociale et solidaire, que sais-je ?**, Presses Universitaires de France.
13. Lasida E., (2008), **L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie**, *l'encyclopédie du développement durable*, éditions des récollets, N° 63 - Mars 2008.
14. Le Blanc A., (2014), **La résilience territoriale : poudre aux yeux ou véritable renouvellement opérationnel ?** Synthèse de la rencontre du Pôle de Recherche Urbaine des Pays de la Loire du 22 novembre 2013, *Est-il possible de construire un système territorial résilient ?*
15. Observatoire national de l'ESS-CNCRES, (2014), **Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire**.
16. OXFAM, (2013), **Pas de hasard : Résilience et inégalités face au risque**, 172 - *document d'information D'OXFAM*, 21 MAI 2013. www.oxfam.org
17. Proag V., (2014), **Assessing and measuring resilience**, *4th International Conference on Building Resilience, Building Resilience*, 8-10 September 2014, Salford Quays, United kingdom. *Procedia Economics and Finance* 18 (2014) 222 – 229.
18. Réseau International de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS), (2015), **Vision Globale pour une Économie Sociale et Solidaire: Convergences et Différences de Concepts, Définitions et Cadres**. http://www.ripess.org/wp-content/uploads/2017/07/RIPESS_Vision-globale_FR1.pdf
19. Smadi A. et Abrika B. (2017), **Dynamiques féminines résilientes et développement territorial : quels liens avec la vulnérabilité et l'informalité**, in revue des sciences humaines, n°48, Décembre 2017, Vol A, pp103-123
20. Smadi A. (2018), **Analyse de la contribution de l'entrepreneuriat féminin formel/informel au développement territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou : entre résilience et vulnérabilité**, thèse de doctorat 3^e cycle en sciences économiques, UMMTO.